



Assilah

## La question de la migration clandestine à l'ordre du jour

DNCR à Tanger Najat Faïssal  
nfaissal@aujourd'hui.ma

Les pays du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie et Libye, demeurent le principal point de transit de migrants clandestins vers l'Europe. Ce qu'affirment les participants à la deuxième rencontre-débat organisée, samedi 11 février, par l'Association Tawassol à Assilah. Selon Rafael Lara Batlleria, représentant de l'Association de défense des droits de l'Homme (APDHA), la plupart des migrants clandestins viennent des pays d'Afrique subsaharienne dont le Mali, le Nigeria, la République Démocratique du Congo, la Sierra Leone, le Ghana et la Côte d'Ivoire. L'intervenant tient à préciser qu'à cet important nombre de migrants subsahariens s'ajoutent des milliers de Nord-africains tentés par l'émigration clandestine vers l'Europe. M. Batlleria affirme, qu'en plus de la surveillance des frontières,

les pays européens ont pris, ces dernières années, de nouvelles mesures telles que la construction des grandes clôtures métalliques de sécurité entourant l'entrée de Sebta et Mellilia. Par ailleurs, la plupart des migrants clandestins subsahariens accèdent aux pays de transit dont le Maroc et l'Algérie par voie terrestre. En raison de la misère, des guerres et de la violence, qui sévissent dans leurs pays, «ces migrants clandestins doivent faire face, pendant leur long voyage vers les pays de l'autre rive de la Méditerranée, à de grandes difficultés ; certains d'entre eux

périssent dans le désert», souligne M. Batlleria. Les participants à cette manifestation font part que la majorité de ces Subsahariens, une fois arrivés au Maroc ou dans d'autres pays du Maghreb, recourt à des moyens illégaux pour éviter les contrôles frontaliers. S'estimant plus chanceux, certains d'entre eux arrivent, après un petit séjour illégal dans les pays d'Afrique de transit, à atteindre l'autre rive européenne. Ils y accèdent le plus souvent, au risque de leur vie, via des petites embarcations de fortune. D'aucuns sont contraints de

*Les participants à cette manifestation font part que la majorité de ces Subsahariens, une fois arrivés au Maroc ou dans d'autres pays du Maghreb, recourt à des moyens illégaux pour éviter les contrôles frontaliers.*

continuer à vivre dans des conditions précaires dans des forêts ou des endroits proches des frontières avec l'Europe, et ce en attendant l'occasion d'émigrer. Les pays d'Afrique de transit sont amenés ainsi à accompagner ceux d'Europe dans leur lutte contre l'immigration clandestine. Ils sont appelés dans cette période de crise à multiplier leurs efforts surtout que «le chômage poursuit son ascension en Europe, l'Espagne, à elle seule, compte près de cinq millions de chômeurs», dit M. Batlleria. Notons que cette deuxième rencontre-débat s'est distinguée par la programmation d'autres activités autour de la migration clandestine dont deux expositions de peinture parrainées par les deux associations marocaine et espagnole, à savoir Tawassol d'Assilah et l'APDHA. ■

L'Association catalane pour la coopération et le développement (ACCD) a annoncé, mercredi, le lancement d'une campagne de lutte contre les préjugés et stéréotypes dont sont victimes les immigrés à Lérida, une région agricole qui abrite une forte main-d'œuvre marocaine.

Cette campagne qui bénéficie du soutien de plusieurs corporations professionnelles s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de mobilisation visant à lutter contre le racisme et à promouvoir la cohésion sociale dans cette province catalane, a indiqué une responsable de l'ACCD dans une conférence de presse. Ainsi, des dépliants contenant des données sur l'immigration ont été affichés dans les commerces et espaces publics de la région pour corriger certains préjugés et idées reçues sur les immigrés relayés au sein de la société catalane, a précisé Johana Villarraga, chargée de cette campagne. La crise économique a entraîné une «prolifération» des préjugés à l'encontre des immigrés, a constaté pour sa part la présidente de l'ACCD à Lérida, Lourdes Santiago, ajoutant que les étrangers sont souvent victimes de discrimination à l'embauche de la part des employés. Selon des données publiées récemment par le gouvernement catalan, 27,5% des immigrés sont exposés au risque de pauvreté contre seulement 15,6% pour les Catalans de souche. Les expatriés qui reçoivent des aides sociales représentent moins de 50% de l'ensemble des bénéficiaires des allocations dans cette communauté autonome, selon la même source.